Serge Ferrari
lightweight + durable

Plaza Guayarte – Ecuador

Etats financiers au 31 décembre 2018

État de la situation financière

Bilan actif - En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
Ecarts d'acquisition	4	9 886	10 826
Immobilisations incorporelles	5	13 648	11 827
Immobilisations corporelles	6	24 882	26 000
Titres mis en équivalence		-	296
Autres actifs financiers	7	1 855	2 009
Impôts différés actifs	8	3 131	3 629
Total Actifs non-courants		**53 401**	**54 588**
Stocks et en-cours	9	49 842	49 669
Clients et comptes rattachés	10	37 068	34 661
Créances d'impôt	11	3 306	3 248
Autres actifs courants	12	5 290	5 091
Trésorerie et équivalents de trésorerie	13	25 113	35 805
Total Actifs courants		**120 619**	**128 474**
Total Actif		**174 020**	**183 062**

Bilan passif - En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
Capital	14	4 920	4 920
Primes liées au capital	14	43 868	41 724
Réserves consolidées et autres réserves	14	42 536	43 127
Résultat de l'exercice	14	- 123	2 780
Total Capitaux propres, part du Groupe		**91 201**	**92 551**
Participations ne donnant pas le contrôle		319	-296
Total Intérêts minoritaires		**319**	**-296**
Total des capitaux propres		**91 520**	**92 255**
Emprunts et dettes financières	15	15 660	16 079
Provisions pour retraite et engagements assimilés	16	5 903	8 254
Impôts différés passifs	8	73	972
Autres passifs non courant	17	9 157	11 373
Total Passifs non courants		**30 794**	**36 678**
Emprunts et concours bancaires (part à moins d'un an)	15	8 795	6 831
Provisions (part à moins d'un an)	18	821	1 038
Fournisseurs		26 065	28 177
Dettes d'impôt	11	53	392
Autres passifs courants	19	15 972	17 691
Total Passifs courants		**51 706**	**54 129**
Total des passifs		**82 500**	**90 807**
Total Passif		**174 020**	**183 062**

Etat du résultat net consolidé

Etat du résultat net consolidé - En milliers d'euros	Note	31/12/2018	31/12/2017
Chiffre d'affaires	20	**184 904**	**172 139**
Achats		- 75 687	- 73 439
Variation des stocks		1 039	9 350
Charges externes	21	- 45 204	- 42 225
Charges de personnel	22	- 52 327	- 50 485
Impôts et taxes	28	- 2 170	- 2 233
Dotations aux amortissements	23	- 7 712	- 6 510
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	24	413	- 1 080
Autres produits et charges courants	25	- 427	336
Résultat opérationnel courant		**2 829**	**5 853**
Résultat opérationnel		**2 829**	**5 853**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		132	210
Coût de l'endettement financier brut		- 676	- 598
Coût de l'endettement financier net	26	**- 544**	**- 388**
Autres produits et charges financiers	26	- 3	- 1 434
Résultat avant impôt		**2 282**	**4 031**
Impôts sur les bénéfices	27	- 476	- 574
Résultat après impôt		**1 806**	**3 456**
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	31	- 2 043	- 979
Résultat net total		**- 237**	**2 477**
Part du Groupe		- 123	2 780
Part des participations ne donnant pas le contrôle		- 114	- 303
Résultat par action (euros)		- 0,01	0,20
Résultat dilué par action (euros)		- 0,01	0,20

Etat du résultat global

Etat du résultat global - En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net de l'ensemble consolidé	**-237**	**2 477**
Autres éléments du résultat global :		
Ecarts actuariels liés aux engagements de retraite	2 938	1 846
Effets d'impôts	-557	-335
Sous-total des éléments non recyclables en résultat	**2 380**	***1 511***
Ecarts de conversion	244	-1 834
Sous-total des éléments recyclables en résultat	**244**	***-1 834***
Total des autres éléments du résultat global nets d'impôts	**2 624**	**-324**
Résultat global	**2 387**	**2 154**
Part du Groupe	2 494	2 492
Part des participations ne donnant pas le contrôle	-107	-338

État des variations des capitaux propres

En milliers d'euros	Capital	Réserves liées au capital	Réserves et résultat consolidés	Actions d'auto contrôle	Paiements en actions	Autres éléments du résultat global	Total part Groupe	Participations ne donnant pas le contrôle	Total
Capitaux propres au 31/12/2016	**4 920**	**41 724**	**47 831**	**-1 115**	**70**	**-1 217**	**92 209**	**24**	**92 233**
Résultat net de la période			2 780				2 780	-303	2 477
Autre élément du résultat global						-289	-289	-35	-324
Total du résultat global de la période	**0**	**0**	**2 780**	**0**		**-289**	**2 492**	**-338**	**2 154**
Actions autodetenues				-306			-306		-306
Paiements en actions					25		25		25
Distributions de l'entreprise consolidante			-1 464				-1 464		-1 464
Autres mouvements			-404				-404	18	-386
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	**0**	**0**	**-1 868**	**-306**	**25**	**0**	**-2 150**	**18**	**-2 132**
Capitaux propres au 31/12/2017	**4 920**	**41 724**	**48 743**	**-1 422**	**95**	**-1 505**	**92 551**	**-296**	**92 255**
Résultat net de la période			-123				-123	-114	-237
Autre élément du résultat global						2 617	2 617	7	2 624
Total du résultat global de la période	**0**	**0**	**-123**	**0**		**2 617**	**2 494**	**-107**	**2 387**
Actions autodetenues				-3 436	-95		-3 531		-3 531
Paiements en actions							0		0
Distributions de l'entreprise consolidante			-944				-944		-944
Autres mouvements			624	6			630	722	1 352
Total des opérations réalisées avec les actionnaires	**0**	**0**	**-320**	**-3 430**	**-95**	**0**	**-3 845**	**722**	**-3 123**
Capitaux propres au 31/12/2018	**4 920**	**41 724**	**48 300**	**-4 852**	**0**	**1 112**	**91 201**	**319**	**91 520**

Tableau des flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net total consolidé	-237	2 477
Résultat net consolidé des activités poursuivies	-237	2 477
Élim. des impacts sans incidence de très. des act. dest. à être cédées ou aband.	2 043	979
Dotations aux amortissements (note 23)	7 712	6 510
Dotations aux provisions (note 24)	-413	1 080
Dotations provisions retraites	409	378
Rémunération en actions	-	24
Autres produits et charges sans incidence trésorerie	28	-15
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net	9 542	11 433
Coût de l'endettement financier (note 26)	544	388
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net	10 086	11 821
Variation du BFR lié à l'activité	*-3 292*	*-3 679*
Dont variation des créances clients	*-1 081*	*871*
Dont variation des stocks	*-1 220*	*-7 968*
Dont variation des dettes fournisseurs	*-2 112*	*3 393*
Dont variation autres créances	*1 772*	*-2 221*
Dont variation autres dettes	*-652*	*2 245*
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**6 794**	**8 142**
Acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 5 et 6)*	-7 723	-10 058
Acquisition de titres consolidés net de la trésorerie acquise	-	-3 285
Variation des actifs financiers	154	-17
Paiement des compléments de prix indéxés sur performance des sociétés acquises	-3 220	-
Augmentation de capital de société mise en équivalence	-2 448	-1 080
Augmentation de capital des actionnaires minoritaires	735	-
Moins value sur cession d'immobilisations corporelles et incorporelles (note 5 et 6)	301	112
Dividendes reçus	5	8
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	**-12 195**	**-14 320**
Nouveaux emprunts (note 15)	887	-
Coûts d'acquisition emprunt (note 15)	77	77
Remboursement d'emprunts (note 15)	-1 093	-4 585
Intérêts financiers nets versés (note 26)	-544	-388
Dividendes versés	-949	-1 464
Factor (note 15)	1 675	195
Autres flux liés aux opérations de financement	-1 367	103
Achat actions autodétenues	-3 965	-322
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	**-5 278**	**-6 384**
Incidence de la variation des taux de change	-13	-455
Variation de la trésorerie	**-10 692**	**-13 017**
Trésorerie à l'ouverture (note 13)	35 805	48 834
Concours bancaires courants d'ouverture (note 15)	-	-12
Trésorerie d'ouverture	35 805	48 822
Trésorerie de clôture (note 13)	25 113	35 805
Concours bancaires courants de clôture (note 15)	-	-
Trésorerie de clôture	25 113	35 805
Variation de la trésorerie	**-10 692**	**-13 017**

Notes aux états financiers consolidés

Note 1 - Présentation du Groupe

1.1 Identification de l'émetteur

La société SergeFerrari Group est une société anonyme domiciliée en France.
Le Groupe Serge Ferrari conçoit, fabrique et distribue des matériaux composites souples.
Les états financiers consolidés de l'exercice 2018 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 7 mars 2019.
Les états financiers sont présentés en milliers d'euros sauf mention contraire. Les montants sont arrondis au millier d'euros le plus proche.

1.2 Faits significatifs de l'exercice présenté

Le 22 mars 2018 la société Serge Ferrari Group a racheté 379 000 actions de ses propres actions sur le marché dans le cadre du programme de rachat d'actions adopté par l'Assemblée Générale du 20 avril 2017. Au 31 décembre 2018, le montant total des actions auto-détenues s'élève à 4 888 milliers d'euros.

Une assemblée Générale de la société Vinyloop Ferrara SpA s'est tenue le 20 juin 2018 à Ferrara (Italie). Cette Assemblée a décidé l'arrêt des activités et la liquidation de Vinyloop Ferrara SpA. Serge Ferrari Group a pris acte de la décision de la société Inovyn Italia, actionnaire majoritaire de Vinyloop Ferrara SpA à hauteur de 60%, de cesser toute activité de recyclage sur ce site de Ferrara. Un accord est intervenu entre les associés de Vinyloop Ferrara SpA, qui s'est traduit par la cession pour 1 euro le 16 juillet 2018 par Texyloop à Inovyn Italia, de la totalité de sa participation dans Vinyloop Ferrara SpA et de la prise en charge par Inovyn Italia de toutes les conséquences liées aux décisions de fermeture du site et de liquidation de la société Vinyloop Ferrara SpA. Vinyloop Ferrara SpA était comptabilisée au 31 décembre 2017 dans les comptes de SergeFerrari Group selon la méthode de la mise en équivalence. Les impacts financiers relatifs à l'activité de Vinyloop Ferrara SpA du 1er janvier 2018 à la date de prise de décision de cession des titres à la société Inovyn Italia sont présentés sur la ligne du compte de résultat « résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées ».

La société Serge Ferrari AB a été immatriculée en Suède courant décembre 2018. Cette société est sans activité au 31 décembre 2018.

1.3 Événements postérieurs à la clôture

Il n'a pas été identifié d'éléments post-clôture pouvant avoir un impact significatif sur les états financiers du Groupe.

Note 2 - Principes comptables et financiers

Les principales méthodes comptables appliquées pour la préparation des états financiers consolidés sont exposées ci-après. Elles ont été appliquées de façon permanente à tous les exercices présentés.

2.1 Base de préparation

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément :
- aux normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne. Ce référentiel est disponible sur le site internet de la Commission européenne :
http://ec.europa.eu/internal_market/accounting/ias_fr.htm#adopted-commission ;
- aux normes IFRS telles que publiées par l'IASB et adoptées par l'UE.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les principes généraux des IFRS : image fidèle, continuité d'exploitation, méthode de la comptabilité d'engagement, permanence de la présentation, et importance relative.

2.2 Evolutions normatives

Le référentiel auquel se réfère le Groupe est celui disponible sur le site de l'EFRAG (European Financial Reporting and Advisory Group consultable à l'adresse suivante :
http://www.efrag.org/Front/c1_306_Endorsement_Status_Report_EN.aspx

Les nouveaux textes, normes, amendements de normes ou interprétations, applicables de manière obligatoire à partir de l'exercice 2018 n'ont pas eu d'impact significatif sur les comptes de l'Entreprise ou sur leur présentation.

Depuis le 1er janvier 2018, le Groupe applique les normes, amendements et interprétations suivants :
- la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » ainsi que les clarifications à IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients »
- la norme IFRS 9 « Instruments financiers »,
- les améliorations annuelles des IFRS 2014-2016,
- l'interprétation IFRIC 22 « Transactions en monnaies étrangères et contrepartie anticipée »,
- l'amendement IFRS 2 « Classification et évaluation des paiements en actions ».

La norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » remplace les normes IAS 11 « Contrats de construction » et IAS 18 « Produits des activités ordinaires ». Le Groupe n'était pas impacté par la norme IAS 11. Le Groupe a analysé les critères de reconnaissance du chiffre d'affaires définis par la norme IFRS 15. Les revenus du Groupe sont générés quasi exclusivement par des ventes de matériaux composites souples, d'accessoires et de rebuts de productions. Comme présenté dans le paragraphe 2.20 des notes aux états financiers consolidés présentés au sein du document de référence 2018, le Groupe reconnait son revenu lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur. L'analyse des critères permettant de déterminer si le transfert du contrôle des biens et services au client est progressif a confirmé le traitement comptable historique du Groupe. Le chiffre d'affaires est comptabilisé net des retours de marchandises, net des avantages et escomptes accordés aux clients. Par conséquent, la première application de la norme IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients » n'engendre aucun d'impact sur la présentation du compte de résultat.

La norme IFRS 9 « Instruments financiers », remplace la norme IAS 39 « Instruments financiers, Comptabilisation et Evaluation ». Elle traite des règles comptables applicables aux instruments financiers dans trois domaines principaux :

- Le classement et l'évaluation des actifs et passifs financiers

Le principal impact de cette norme pour le Groupe concerne le classement et l'évaluation des actifs financiers classés au 31 décembre 2017 en titres disponibles à la vente conformément à IAS39. Ces actifs sont classés en autres actifs financiers non courants sur la ligne titres de participations non côtés. Les variations de juste valeur et les plus ou moins-values de cession seront comptabilisées en autres produits et charges comptabilisés directement en capitaux propres, sans affecter le résultat. Seuls les dividendes continuent d'être comptabilisés en résultat. Les titres de participations non côtés représentent 657 milliers d'euros au 31 décembre 2018.

- La dépréciation des créances

Le passage d'un mode de dépréciation des créances commerciales évaluées selon la méthode des pertes avérées contrairement à une évaluation réalisée selon la méthode des pertes attendues n'a pas d'incidence significative sur les états financiers du Groupe du fait que :
- le Groupe couvre pour partie ses créances au travers d'assurance-crédit
- l'impact annuel sur le compte de résultat du Groupe des pertes sur créances (nettes des dotations et reprises de provisions) n'est pas significatif à l'échelle du Groupe.

- La comptabilité de couverture

Les modalités d'application des comptabilités de couverture ainsi que l'éligibilité des instruments qualifiés de couverture selon IFRS 9 qui concernent le Groupe restent similaires aux dispositions d'IAS 39. La première application de IFRS 9 relative à la comptabilité de couverture n'engendre donc aucune incidence sur les comptes du Groupe.

Principales normes, amendements et interprétations publiés par l'IASB d'application non obligatoire au 1er janvier 2018 au sein de l'Union Européenne :
L'impact de la norme IFRS 16 « contrats de location » sur les états financiers du Groupe, dont la date d'entrée en vigueur est établie au 1er janvier 2019, est en cours d'évaluation. Le Groupe a décidé de ne pas opter pour une application anticipée de la norme au 1er janvier 2018.

Principales normes, amendements et interprétations publiés mais non encore adoptés par l'Union européenne :

- Améliorations annuelles des IFRS 2015-2017,
- Amendements à IAS 19 « Avantages du personnel » portant sur les modifications, réductions ou liquidations de régime,
- Amendements à IAS 28 « Participation dans des entreprises associées et des co-entreprises ».
- IFRS 3 Regroupements d'entreprises intitulés « Définition d'une entreprise ».
- Amendements à IAS 1 et IAS 8 : modification de la définition du terme « significatif »

Ces textes ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les comptes du Groupe lors de leur première application.

2.3 Méthodes de consolidation

La société SergeFerrari Group est l'entreprise consolidante.

Conformément aux dispositions de la norme IFRS10, (pouvoir sur les activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements), les sociétés dont le Groupe détient directement ou indirectement la majorité des droits de vote en Assemblée Générale au Conseil d'administration ou au sein de l'organe de direction équivalent, lui conférant le pouvoir de diriger leurs politiques opérationnelles et financières, sont généralement réputées contrôlées selon la méthode de l'intégration globale.

Les transactions intra-groupes, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du Groupe sont éliminés.
Les comptes des sociétés consolidées sont tous arrêtés au 31 décembre, à l'exception de Serge Ferrari India Private Ltd, qui clôture son exercice annuel au 31 mars de chaque année calendaire. Pour les besoins de la consolidation du Groupe, des comptes intermédiaires sont établis au 31 décembre de chaque année.
Le périmètre de consolidation est présenté en note 3.

2.4 Conversion des états financiers

2.4.1 Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation des états financiers

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du Groupe sont évalués en utilisant la monnaie du principal environnement économique dans lequel l'entité exerce ses activités (« monnaie fonctionnelle »).
Les états financiers consolidés sont présentés en euros, monnaie fonctionnelle et de présentation de la société mère SergeFerrari Group.

2.4.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

Les filiales ont pour monnaie fonctionnelle leur monnaie locale, dans laquelle est libellé l'essentiel de leurs transactions. Les comptes de toutes les entités du Groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en euros selon les modalités suivantes :

- Les éléments d'actifs et de passifs sont convertis au taux de change de clôture,
- Les produits, les charges et les flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de l'exercice,
- Toutes les différences de conversion en résultant sont comptabilisées en Autres éléments du résultat global, puis reclassées en résultat à la date de cession de ces investissements.

L'écart d'acquisition et les ajustements de juste valeur découlant de l'acquisition d'une activité à l'étranger sont traités comme des actifs et des passifs de l'activité à l'étranger et convertis au cours de clôture.
Le Groupe ne consolide aucune entité exerçant ses activités dans une économie hyper-inflationniste.

Les taux utilisés pour la conversion des monnaies étrangères sont présentés ci-dessous.

2.4.3 Conversion des transactions en devises

Taux moyen

	1 €uro équivaut à	2018.12	2017.12
Franc suisse	CHF	1,15	1,11
Peso chilien	CLP	757,14	728,69
Yen	JPY	130,41	126 ,65
Dollar US	USD	1,18	1,13
Real brésilien	BRL	4,31	3,6
Lev	BGN	1,96	1,96
Yuan	CNY	7,81	7,62
Livre Sterling	GBP	0,88	0,88
Roupie indienne	INR	80,73	73,5
Kuna	HRK	7,42	7,54
Zloty	PLN	4,26	4,26
Nouvelle Livre turque	TRY	5,70	4,12
Couronne Suédoise	SEK	10,26	

Taux de clôture

	1 €uro équivaut à	2018.12	2017.12
Franc suisse	CHF	1,13	1,17
Peso chilien	CLP	794,60	736,36
Yen	JPY	125,85	135,01
Dollar US	USD	1,15	1,20
Real brésilien	BRL	4,44	3,97
Lev	BGN	1,96	1,96
Yuan	CNY	7,87	7,80
Livre Sterling	GBP	0,90	0,89
Roupie indienne	INR	79,73	76,61
Kuna	HRK	7,41	7,44
Zloty	PLN	4,30	4,18
Nouvelle Livre turque	TRY	6,06	4,55
Couronne Suédoise	SEK	10,25	

Les transactions en monnaies étrangères sont converties dans la monnaie fonctionnelle au cours de change moyen du mois précédent. Les gains et les pertes de change résultant du règlement de ces transactions et ceux découlant de la conversion au cours de change de clôture des actifs et des passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés en résultat.

2.5 Estimations et jugements comptables déterminants

La préparation des états financiers implique de procéder à des estimations et de retenir des hypothèses concernant l'évaluation de certains actifs et passifs inscrits au bilan consolidé, ainsi que certains éléments du compte de résultat. La Direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe, les obligations environnementales et de démantèlement éventuelles, la dépréciation des créances, le traitement comptable des opérations liées au contrat de factoring.
Ces estimations et jugements, continuellement mis à jour, sont fondés d'une part sur les informations historiques et d'autre part sur l'anticipation d'événements futurs jugés raisonnables au vu des circonstances. Compte tenu de la part d'incertitude relative à la réalisation des hypothèses concernant le futur, les estimations comptables qui en découlent peuvent différer des résultats effectifs se révélant ultérieurement.
Estimations et hypothèses comptables déterminantes
Les hypothèses et estimations susceptibles d'entraîner un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs et des passifs au cours de la période suivante concernent principalement :

- Frais de développement : les frais de développement répondant aux critères permettant leur capitalisation sont inscrits en immobilisations incorporelles et amortis sur leur durée d'utilisation estimée. Le Groupe apprécie notamment ces critères au regard des prévisions d'activité et de profitabilité des projets correspondants.
- Immobilisations : les durées d'amortissement des immobilisations,
- Impôts différés actifs : les impôts différés actifs résultent des déficits fiscaux reportables et des différences temporelles déductibles entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et des passifs comptabilisés. Le caractère recouvrable de ces actifs est apprécié sur la base des données prévisionnelles.
- L'évaluation des valeurs nettes de réalisation des stocks d'en-cours et de produits finis (Cf. notes 2.16 et 9) ;
- L'évaluation des engagements de retraite et des autres avantages à long terme. Les engagements de retraite et autres avantages à long terme sont estimés sur des bases statistiques et actuarielles.

2.6 Regroupements d'entreprises

Le Groupe applique la norme IFRS 3 révisée à l'achat d'actifs et la reprise de passifs constituant une entreprise. L'acquisition d'actifs ou de groupes d'actifs ne constituant pas une entreprise est comptabilisée selon les normes applicables à ces actifs (IAS 38, IAS 16, IAS 39).
Le Groupe comptabilise tout regroupement d'entreprise selon la méthode de l'acquisition qui consiste à évaluer et à comptabiliser à la date d'acquisition la différence dénommée « écart d'acquisition » ou « goodwill » entre :
D'une part la somme de :

- La contrepartie transférée, évaluée selon la présente norme, qui impose généralement le recours à la juste valeur à la date d'acquisition.
- Le montant d'une participation ne donnant le contrôle dans l'entreprise acquise évaluée selon la présente norme
- Dans un regroupement d'entreprises réalisé par étape, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise.

- Et d'autre part, le solde net des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

La date de première consolidation est la date à laquelle le Groupe obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Le prix d'acquisition de l'entreprise acquise correspond à la juste valeur, à la date d'acquisition, des éléments de rémunération remis au vendeur en échange du contrôle de l'acquise, en excluant tout élément qui rémunère une transaction distincte de la prise de contrôle.
Dans le cas où la comptabilisation initiale ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur comptabilise le regroupement sur la base de valeurs provisoires. L'acquéreur doit ensuite comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale, dans un délai de douze mois à compter de la date d'acquisition.

2.7 Ecarts d'acquisition

Pour chaque regroupement d'entreprise, le Groupe a le choix de comptabiliser en tant qu'actif soit un écart d'acquisition partiel (correspondant à son seul pourcentage de détention), soit un écart d'acquisition complet (incluant également un goodwill pour les intérêts minoritaires).
Lorsque le calcul de l'écart d'acquisition traduit un supplément de valeur des actifs acquis sur le prix payé, le Groupe comptabilise la différence (profit) intégralement en résultat.
Les écarts d'acquisition sont affectés à l'unité génératrice de trésorerie à laquelle appartiennent les actifs concernés aux fins de réalisation des tests de dépréciation. Ces tests sont mis en œuvre lorsqu'un indice de perte de valeur est constaté et systématiquement au 31 décembre, date de clôture de l'exercice. Au 31 décembre 2018, il n'existe qu'une unité génératrice de trésorerie dénommée « matériaux composites souples et accessoires ». Les principales hypothèses retenues afin de déterminer la valeur d'utilité des actifs selon la méthode des flux de trésorerie futurs sont présentées ci-dessous :

- Horizon des prévisions : 5 ans
- Taux de croissance à l'infini de 2% afin de projeter les flux de trésorerie au-delà de la période de prévision
- Taux d'actualisation de 8.5% appliqué aux projections de flux de trésorerie.

Les tests de sensibilités réalisés sur le taux d'actualisation et le taux de croissance à l'infini n'ont pas mis en évidence de dépréciation à constater.

2.8 Immobilisations incorporelles

2.8.1 Immobilisations acquises séparément

Elles correspondent à des logiciels, licences, brevets évalués selon la méthode du coût amorti (coût historique à la date de comptabilisation initiale majoré des dépenses ultérieures amortissables et diminuées des amortissements cumulés et des pertes de valeur constatées). Ces immobilisations font l'objet d'un amortissement linéaire sur un à huit ans suivant leur durée d'utilité estimée.

2.8.2 Frais de recherche et développement

L'activité du Groupe Serge Ferrari est une activité à forte valeur ajoutée et les produits utilisés par ses clients le sont dans des applications innovantes. Les opérations de Recherche et Développement sont déterminantes dans la mise en œuvre de la stratégie du Groupe de développement des usages fonctionnels et des formulations chimiques des matériaux composites souples. La criticité des applications mises en œuvre par ses clients avec les produits du Groupe (contraintes mécaniques et aérodynamique dans l'architecture tendue, milieux hostiles ou hautement corrosifs) exige de mettre en œuvre des niveaux de technologie élevés.
Les travaux de recherche et développement correspondent aux travaux de conception des produits, à la fabrication de prototypes industriels le cas échéant pour en réaliser la fabrication industrielle, à la conduite des essais de mise au point pour établir la conformité du produit aux spécifications du marché dans le respect des règlements applicables (normes au feu, conformité au règlement REACH, etc…). A ce jour, de nombreux brevets ont été déposés au nom des sociétés du Groupe Serge Ferrari et portent sur les produits du Groupe et les processus industriels pour les fabriquer.
En application de la norme IAS 38 « Immobilisations incorporelles » :

- Les dépenses de recherche sont comptabilisées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont engagées ;
- Les dépenses de développement sont immobilisées si les six conditions suivantes sont réunies :
    - Confirmation de la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente,

- Intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre,
- Capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle,
- Avantages économiques futurs attendus,
- Disponibilité de ressources techniques, financières et autres, appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle,
- Capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Ces frais de développement comprennent les salaires bruts et charges sociales des salariés ayant travaillé sur ces programmes et sont calculés selon leur temps d'intervention. Les coûts liés aux prestataires intervenus sur ces projets sont également pris en compte.
Les crédits d'impôts recherche liés à des projets activés sont considérés comme des subventions d'investissement, et comptabilisés en diminution des actifs correspondants. Ils sont repris en résultat selon les mêmes modalités que l'amortissement des actifs correspondants. Les subventions affectées à un projet activé, connaissent le même traitement que le crédit impôt recherche.
Les frais de développement sont comptabilisés à l'actif depuis le 1er janvier 2011, exercice qui correspond à la mise en place du suivi des coûts et à leur affectation par projet.
La durée d'utilité de ces frais de développement est estimée à 4 ans, et les équipements sont amortis linéairement sur cette période après leur mise en service.
Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité sont revues à chaque arrêté et, le cas échéant, ajustées.
Les actifs amortis sont soumis à un test de dépréciation lorsque, en raison d'évènements ou de circonstances particulières, le caractère recouvrable peut être mis en cause. La valeur recouvrable d'un actif représente sa juste valeur, diminuée des coûts de cession, ou sa valeur d'utilité si celle-ci est supérieure. La valeur recouvrable à la date d'arrêté tient compte notamment de l'évolution de la réussite commerciale du bien ainsi que des évolutions technologiques.

2.9 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles comprennent pour l'essentiel des terrains, constructions et des installations techniques ainsi que des dépenses de re-engeenering ayant pour objet de prolonger la durée de vie des équipements industriels en les enrichissant des dernières technologies disponibles.
Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires ou coûts de production pour certains équipements industriels faisant l'objet d'une production immobilisée) hors charges financières, diminué des amortissements cumulés et, le cas échéant, des pertes de valeur. Elles n'ont fait l'objet d'aucune réévaluation. En application de la méthode par composants, chaque élément d'une même immobilisation a été comptabilisé séparément pour faire l'objet d'un plan d'amortissement propre.
L'amortissement est calculé suivant la méthode linéaire en retenant les durées d'utilité attendues des différentes catégories d'immobilisations :

Immobilisations	Mode d'amortissement	Durée
Constructions	linéaire	10/27 ans
Agencements des constructions	linéaire	5/12 ans
Matériel et outillage industriels	linéaire	3/8 ans
Matériel de transport	linéaire	2/5 ans
Matériel de bureau, mobilier	linéaire	3/7 ans

L'amortissement est calculé sur la base du prix d'acquisition, sous déduction d'une valeur résiduelle éventuelle. Les valeurs résiduelles et les durées d'utilité attendues sont revues à chaque clôture.

2.10 Contrats de location

2.10.1 Contrats de location-financement

Les contrats de location d'immobilisations corporelles aux termes desquels le Groupe conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location-financement. Ces contrats sont inscrits à l'actif à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux dus au titre de la location.

Chaque paiement au titre des contrats de location est ventilé entre la charge financière et l'amortissement du solde de la dette de manière à obtenir un taux d'intérêt périodique constant sur le solde restant dû. Les loyers contractuels correspondants, nets des charges financières, sont inclus dans le poste Emprunts et dettes financières. Les charges financières correspondantes sont comptabilisées au compte de résultat, dans la rubrique Coût de l'endettement financier, sur la durée du contrat de location.
Les immobilisations acquises dans le cadre de contrats de location-financement sont amorties sur la durée d'utilité de l'actif ou sur la durée du bail, si celle-ci est inférieure.

2.10.2 Contrats de location simple

Les contrats de location aux termes desquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété sont classés en contrats de location simple au 31 décembre 2018 (IFRS16 n'étant pas appliquée de manière anticipée). Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés en charges de façon linéaire sur la durée du contrat de location.

2.11 Dépréciations d'actifs

2.11.1 Dépréciation d'actifs incorporels

La norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs » impose d'apprécier à chaque date d'établissement des états financiers s'il existe ou non, un quelconque indice de perte de valeur d'un actif. Si cet indice est avéré, l'entité doit estimer la valeur recouvrable de l'actif.
Une entité doit aussi, même en l'absence d'indice de perte de valeur :
- tester annuellement une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée ;
- effectuer un test de dépréciation du goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises.

Les tests de dépréciation sont réalisés au niveau des unités génératrices de trésorerie (UGT) auxquelles sont affectés les actifs. Une UGT est le plus petit groupe identifiable d'actifs qui génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs.
Le Groupe retient une segmentation en unités génératrices de trésorerie homogène avec l'organisation opérationnelle des métiers, le système de pilotage et de reporting et l'information sectorielle. Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur comptable et la valeur recouvrable des UGT. La valeur recouvrable d'une UGT représente la valeur la plus élevée entre sa juste valeur (généralement le prix du marché), nette des coûts de cession, et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée selon la méthode de l'actualisation des flux futurs de trésorerie :
- flux afférents à une période explicite de prévision de cinq ans, la première année de cette période s'appuyant sur le budget ;
- flux postérieurs à cette période de cinq ans calculés par application d'un taux de croissance à l'infini reflétant le taux de croissance réelle anticipé de l'économie à long terme.

Les prévisions des flux de trésorerie de la période explicite prennent en compte le taux de l'entité ou du secteur d'activité considéré.
Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen d'un taux d'actualisation égal :
- au taux d'intérêt sans risque à dix ans ;
- auquel s'ajoute la prime de risque du marché affectée d'un coefficient de sensibilité (β) propre à l'entité.

Si la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable, les actifs de l'UGT sont dépréciés pour être ramenés à leur valeur recouvrable. La perte de valeur est imputée en priorité sur l'écart d'acquisition et enregistrée au compte de résultat dans la rubrique Autres produits et charges opérationnels. La constatation d'une perte de valeur est définitive.

2.11.2 Dépréciation des participations dans une entreprise associée

Les titres mis en équivalence constituent un actif unique et sont testés pour dépréciation conformément à la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs ».
L'écart d'acquisition relatif à une entreprise associée est inclus dans la valeur des titres mis en équivalence et ne doit pas faire l'objet d'un test de dépréciation distinct, la valeur des titres mis en équivalence étant appréciée goodwill compris.

A chaque date de clôture, en présence d'un indice de perte de valeur de la participation dans l'entreprise associée, la société mère met en œuvre un test de dépréciation consistant à comparer la valeur comptable des titres mis en équivalence avec leur valeur recouvrable.
Selon la norme IAS 36, la valeur recouvrable d'une participation dans une entreprise associée est le montant le plus élevé entre d'une part, la valeur d'utilité, calculée en fonction des flux de trésorerie futurs, et d'autre part, la juste valeur de la participation, nette des coûts de cession.
En cas d'amélioration de la valeur recouvrable des titres mis en équivalence justifiant une reprise de perte de valeur, la totalité de la perte de valeur doit être reprise, y compris la partie relative à l'écart d'acquisition.

2.11.3 Dépréciation d'actifs financiers

IFRS 9 remplace le modèle de la perte de crédit encourue par celui de la perte de crédit attendue. La dépréciation des actifs financiers par le compte de résultat s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti, aux instruments de dette classés en juste valeur par OCI en cas de pertes significatives et prolongées. En revanche, ce principe ne s'applique pas aux instruments de capitaux propres ni aux instruments de dette évalués à la juste valeur par résultat.
La norme IFRS 9 s'applique à l'ensemble des instruments financiers et définit les règles en matière de classement et d'évaluation des actifs et passifs financiers, de dépréciation du risque de crédit des actifs financiers (y compris la dépréciation des créances clients) et de comptabilité de couverture.

2.12 Actifs financiers

Le Groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes :
- Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat ;
- Actifs détenus jusqu'à l'échéance ;
- Prêts et créances ; et
- Actifs financiers non courant.

La classification dépend des raisons ayant motivé l'acquisition des actifs financiers. La Direction détermine la classification de ses actifs financiers lors de la comptabilisation initiale et la reconsidère à chaque date de clôture annuelle ou intermédiaire.
Les actifs financiers entrent au bilan à leur juste valeur initiale. Leur évaluation ultérieure correspond, en fonction de leur classification, soit à la juste valeur, soit au coût amorti.

2.12.1 Actifs évalués à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Cette catégorie comprend, d'une part, les actifs financiers détenus à des fins de transaction (actifs acquis principalement dans le but d'être revendus à court terme) et, d'autre part, ceux désignés lors de leur comptabilisation initiale comme étant à la juste valeur par le biais du compte de résultat. Les variations de juste valeur des actifs de cette catégorie sont comptabilisées au compte de résultat.

2.12.2 Prêts et créances

Les prêts et créances sont des actifs financiers non dérivés à paiements déterminés ou déterminables qui ne sont pas cotés sur un marché actif. Ils représentent les actifs financiers émis par le Groupe du fait de la remise directe à un débiteur d'argent ou de biens et services. Les prêts et créances sont comptabilisés à leur valeur nominale et actualisés le cas échéant conformément à IAS 39. Ces actifs sont comptabilisés pour leur coût amorti, une provision pour dépréciation des créances est comptabilisée en fonction de la probabilité de recouvrement de celle-ci.

Le Groupe a distingué dans cette catégorie :
- D'une part, des prêts et créances à long terme classés dans les actifs financiers non courants (créances rattachées à des participations non consolidées et dépôts de garantie versés au titre des locaux loués). Les créances liées à des participations non consolidées font l'objet de dépréciations dès lors que leur valeur recouvrable estimée est inférieure à leur valeur nette comptable ; et
- D'autre part, les créances commerciales à court terme. Les créances clients à court terme restent évaluées pour le montant de la facture d'origine, la valeur nominale représentant habituellement la juste valeur de la contrepartie à recevoir. L'effet de l'actualisation est négligeable compte tenu du rapide délai moyen d'encaissement des factures. Le cas échéant, une dépréciation est constatée de manière individuelle pour prendre en compte d'éventuels problèmes de recouvrement. Lorsque le client est engagé dans une procédure judiciaire (redressement, liquidation…), sauf exceptions dûment justifiées, une provision est constituée et représente entre 75% et 100% de la valeur de la

créance considérée. En dehors de ces procédures, une provision est constituée en fonction des perspectives de recouvrement dont le taux peut varier entre 25% et 100% du montant de la créance concernée.

Les créances clients non échues cédées dans le cadre du contrat d'affacturage en vigueur, sont conservées dans le poste Clients et comptes rattachés. Une dette financière est enregistrée en contrepartie de la trésorerie reçue.

2.12.3 Actifs financiers non courant

Ce sont les actifs financiers non dérivés qui n'entrent dans aucune des catégories ci-dessus, que l'entreprise ait ou non l'intention de les céder. Les variations de juste valeur de ces actifs sont comptabilisées directement en autres éléments du résultat global dans les capitaux propres.

Le Groupe a classé dans cette catégorie les titres de participation de sociétés non consolidées sur lesquelles il n'exerce ni influence notable ni contrôle.

Ces instruments de capitaux propres n'ayant pas de prix coté sur un marché actif (sociétés non cotées) et leur juste valeur ne pouvant être évaluée de manière fiable, ces titres sont maintenus à leur coût, net des dépréciations éventuelles. Leur valeur recouvrable est appréciée en tenant compte de différents critères (part du Groupe dans la situation nette de ces sociétés, perspectives de développement et de rentabilité de l'entité dans laquelle le Groupe a investi…).

2.13 Impôts différés

Les impôts différés sont comptabilisés selon la méthode du report variable à concurrence des différences temporelles entre la base fiscale des actifs et passifs et leur valeur comptable dans les états financiers consolidés.

Les impôts différés sont évalués par entité ou groupe fiscal en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi-adoptés à la date de clôture et dont il est prévu qu'ils s'appliqueront lorsque l'actif d'impôt concerné sera réalisé ou le passif d'impôt réglé.

Les actifs d'impôts différés correspondant aux différences temporelles et aux pertes fiscales reportées ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que ces économies d'impôts futurs se réaliseront. Ils sont déterminés en appliquant à l'assiette concernée le taux d'impôt du pays auquel ces actifs d'impôts différés sont rattachés.

Pour apprécier la capacité du Groupe à récupérer ces actifs, il est notamment tenu compte :

- Des prévisions de bénéfices imposables futurs ;
- De la part des charges non récurrentes ne devant pas se renouveler à l'avenir incluse dans les pertes passées ;
- De l'existence de différences taxables ou d'opportunités fiscales suffisantes
- De l'historique des résultats fiscaux des années précédentes.

Le Groupe a comptabilisé la Cotisation Foncière des Entreprises (C.F.E) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) en charges opérationnelles (« Impôts et taxes ») et retraite l'impact de la CVAE, 684 milliers d'euros en 2018 pour la détermination de l'Ebitda ajusté.

2.14 Instruments financiers dérivés

Les instruments financiers dérivés sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat. Ils sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de comptabilisation du profit ou de la perte afférents dépend de la désignation du dérivé en tant qu'instrument de couverture et, le cas échéant, de la nature de l'élément couvert.

Le Groupe désigne certains dérivés comme :

- Des couvertures de la juste valeur d'actifs ou de passifs comptabilisés ou d'un engagement ferme (couverture de juste valeur) ; ou
- Des couvertures d'un risque spécifique associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction future hautement probable (couverture de flux de trésorerie) ; ou bien
- Des couvertures d'un investissement net dans une activité à l'étranger (couverture d'un investissement net).

La juste valeur d'un instrument dérivé de couverture est classée en actif ou passif non courant lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est supérieure à douze mois, et dans les actifs ou passifs

courants lorsque l'échéance résiduelle de l'élément couvert est inférieure à douze mois. Selon que la relation de couverture est de flux de trésorerie ou de juste valeur, les variations de juste valeur sont comptabilisées :
- en Autres éléments du résultat global. Le montant accumulé en OCI impacte le résultat à la date de réalisation des transactions couvertes dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie
- en résultat dans le cas d'une couverture de juste valeur.

Les instruments dérivés détenus à des fins de transaction sont classés en actifs ou passifs courants lorsqu'ils se dénouent dans un horizon de moins d'un an après la date de clôture concernée. Dans le cas contraire, ils sont constatés en actifs ou passifs non courants. Le Groupe considère comme spéculatifs les instruments dérivés qui ne peuvent être qualifiés d'instruments de couverture désignés et efficaces au sens d'IFRS 9. Les variations de leur juste valeur sont enregistrées au compte de résultat en Autres produits et charges financiers.

2.15 Trésorerie et équivalents de trésorerie

La rubrique Trésorerie et équivalents de trésorerie comprend les liquidités, les dépôts bancaires à vue, les autres placements très liquides ayant des échéances initiales inférieures ou égales à trois mois, et les découverts bancaires. Les découverts bancaires figurent au passif courant du bilan, dans le poste Emprunts et dettes financières – part à court terme.
Le Groupe applique la démarche d'analyse remise à jour par l'Association française de la gestion financière (AFG), l'Association française des trésoriers d'entreprise (AFTE) et l'Association française des investisseurs institutionnels (AF2I) et reconnue comme base raisonnable par l'Autorité des marchés financiers (AMF) dans sa position n°2011-13 relative au classement des OPCVM en équivalents de trésorerie :

- Les OPCVM classés par l'AMF dans les catégories « monétaire » et « monétaire court terme » se satisfont d'emblée aux quatre critères d'éligibilité admis ;
- L'éligibilité des autres OPCVM de trésorerie en qualité « d'équivalents de trésorerie » n'est pas présumée : une analyse du respect des quatre critères admis (placement à court terme, placement très liquide, placement facilement convertible en un montant connu de trésorerie, placement soumis à un risque négligeable de changement de valeur) est réalisée.

Les équivalents de trésorerie sont comptabilisés à leur juste valeur ; les variations de juste valeur sont comptabilisées au compte de résultat dans la rubrique *Autres produits et charges financiers.*
Les valeurs mobilières de placement détenues par le Groupe sont des placements très liquides répondant à la définition d'équivalents de trésorerie telle qu'énoncée par la norme IAS 7. Ces valeurs sont incluses au bilan consolidé dans le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie.

2.16 Stocks

Les stocks de matières premières et de marchandises sont évalués au prix moyen pondéré.
La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires (droits de douane, autres taxes ainsi que les frais de manutention, de transport et autres directement attribuables aux acquisitions).
Les stocks de produits fabriqués et les en-cours de production sont valorisés au coût de production. Le coût de production comprend les consommations et les charges directes et indirectes de production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks. Les produits intermédiaires sont des composants dont le cycle de fabrication est achevé, destinés à être incorporés aux matériaux composites ayant seuls la nature de produits finis dans les présents états financiers.
La valeur nette réalisable correspond au prix de vente attendu, après déduction des coûts estimés pour l'achèvement et la commercialisation.
Les stocks sont ramenés à leur valeur nette réalisable dès lors qu'il existe un indice que cette valeur est inférieure aux coûts et la dépréciation est reprise dès que les circonstances ayant conduit à déprécier la valeur des stocks cessent d'exister.
Une dépréciation peut-être également comptabilisée si les stocks ont été endommagés, s'ils sont devenus complètement ou partiellement obsolètes ou si leur prix de vente a subi une baisse.
Les estimations de la valeur nette de réalisation tiennent compte des fluctuations de prix ou de coût directement liées aux évènements survenant après la fin de l'exercice dans la mesure où de tels évènements confirment les conditions existantes à la fin de l'exercice.

2.17 Avantages au personnel

2.17.1 Avantages à court terme et régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Le Groupe comptabilise en charges de personnel le montant des avantages à court terme, ainsi que les cotisations à payer au titre des régimes de retraite généraux et obligatoires. Une provision est constituée au passif des sociétés de droit italien, au titre de l'engagement de ces mêmes sociétés vis à vis des salariés italiens bénéficiaires du TFR (Trattamento di fine rapporto).

2.17.2 Régimes d'avantages postérieurs à l'emploi à prestations définies

Ces régimes concernent la France pour le versement d'indemnités conventionnelles de départ en retraite et des pensions de retraite pour la Suisse.
Les régimes à prestations définies sont directement supportés par le Groupe, qui provisionne le coût des prestations à servir selon les modalités énoncées ci-dessous.
Le Groupe utilise la méthode des unités de crédit projetées pour déterminer la valeur de son obligation au titre des prestations définies : cette méthode stipule que chaque période de service donne lieu à une unité supplémentaire de droits à prestations et évalue séparément chacune des unités pour obtenir l'obligation finale.
Ces calculs intègrent différentes hypothèses actuarielles telles que la probabilité de durée de service future du salarié, le niveau de rémunération future, l'espérance de vie et la rotation estimée du personnel.
Le Groupe fait appel à des actuaires pour évaluer ses engagements en France et en Suisse.
L'engagement ainsi calculé fait l'objet d'une actualisation au taux d'intérêt d'obligations d'entreprises de première catégorie, libellées dans la monnaie de paiement et dont la durée avoisine la durée moyenne estimée de l'obligation de retraite concernée.
L'évolution de ces estimations et hypothèses est susceptible d'entraîner un changement significatif du montant de l'engagement. Les principales estimations et hypothèses sont :

- Taux d'actualisation de 1.8% (France) et de 1% (Suisse)
- Taux de revalorisation des salaires 2,5% (France), 1% (Suisse)
- Age de départ à la retraite 64 ans pour les cadres et 62 ans pour les non-cadres (France), 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes (Suisse)

Le montant de la provision constituée au regard des engagements de retraite et assimilés correspond à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies. Les écarts actuariels résultant de la variation de valeur de l'obligation actualisée au titre des prestations définies incluent d'une part, les effets des différences entre les hypothèses actuarielles antérieures et le réalisé, et, d'autre part, les effets des changements d'hypothèses actuarielles.
Les écarts actuariels sont comptabilisés intégralement dans les capitaux propres, au sein des « autres éléments du résultat global » sans reclassement ultérieur dans le compte de résultat, pour tous les régimes à prestations définies du Groupe, conformément à la norme IAS 19 révisée.
Aucun nouvel avantage ni changement de régime, résultant de dispositions légales, conventionnelles ou contractuelles, n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.17.3 Autres avantages à long terme

Ces régimes concernent la Suisse pour le versement de gratifications en fonction de l'atteinte de niveaux d'ancienneté (« jubilee gift »).
Les autres avantages à long terme sont supportés par le Groupe et sont déterminés par un actuaire indépendant.

2.18 Emprunts et dettes financières

Les emprunts et dettes financières comprennent essentiellement :

- Les emprunts bancaires : ceux-ci sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, nette des coûts de transaction encourus. Les emprunts sont ultérieurement comptabilisés à leur coût amorti ; toute différence entre les produits (nets des coûts de transaction) et la valeur de remboursement est comptabilisée au compte de résultat sur la durée de l'emprunt selon la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- Les concours bancaires courants,
- Le financement apporté par le contrat d'affacturage.

La part des emprunts et dettes financières devant être réglée dans les douze mois à compter de la date de clôture est classée en passifs courants.

2.19 Provisions

Une provision est constatée lorsqu'il existe une obligation vis-à-vis d'un tiers, née antérieurement à la clôture de l'exercice et lorsque la perte ou le passif est probable et peut être évalué de manière fiable.
Lorsque le Groupe attend le remboursement partiel ou total de la provision, par exemple du fait d'un contrat d'assurances, le remboursement est comptabilisé comme un actif distinct mais uniquement si le remboursement est quasi-certain. La charge liée à la provision est présentée dans le compte de résultat, nette de tout remboursement.
Si l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont actualisées sur la base d'un taux avant impôt qui reflète, le cas échéant, les risques spécifiques au passif. Lorsque la provision est actualisée, l'augmentation de la provision liée à l'écoulement du temps est comptabilisée comme une charge financière.
Lorsque la reprise de provision traduit l'extinction du risque prévu avec ou sans dépense associée, la reprise est comptabilisée au crédit du compte de dotation aux provisions.
Dans la mesure où cette perte ou ce passif n'est pas probable ou ne peut être mesuré de manière fiable, un passif éventuel est mentionné dans les engagements du Groupe.

Provision pour garantie
Au-delà de l'assurance pour responsabilité produits souscrite par le Groupe, une provision pour garantie est comptabilisée pour faire face aux dépenses techniques et/ou commerciales résultant du remplacement partiel ou total de livraisons de matériaux composites aux clients ou de la prise en charge de coûts de mise en œuvre complémentaires ou correcteurs facturés par les clients au Groupe. Les dépenses effectivement comptabilisées des exercices antérieurs sont analysées par marché et extrapolées aux ventes de l'exercice clos. En fonction des délais de prise de connaissance par le Groupe des situations à l'origine de ces coûts, une provision est comptabilisée et actualisée à chaque clôture annuelle.

2.20 Reconnaissance des revenus

Les produits provenant de la vente de biens sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, soit, dans la majorité des cas, à la date d'expédition des matériaux. Lorsque les incoterms utilisés ne transfèrent pas les risques et avantages significatifs au client, la facturation est annulée et les matériaux concernés réintégrés en stocks.
Le chiffre d'affaires comprend les produits provenant de la vente de biens et services déduction faite des réductions de prix et des taxes et après élimination des ventes internes au Groupe.

2.21 Résultat opérationnel courant

Le résultat opérationnel courant inclut l'ensemble des produits et coûts récurrents directement liés aux activités du Groupe, exception faite des produits et charges qui résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.
Aucune transaction n'est présentée en non courant au titre des exercices 2018 et 2017.

2.22 Autres produits et charges opérationnels

Cette rubrique est alimentée dans le cas où un événement important intervenu pendant la période comptable est de nature à fausser la lecture de la performance de l'entreprise.

Ils incluent les produits et charges en nombre très limités, non usuels par leur fréquence, leur nature ou leur montant.

2.23 Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel inclut l'ensemble des produits et coûts directement liés aux activités du Groupe, que ces produits et charges soient récurrents ou qu'ils résultent de décisions ou d'opérations ponctuelles.

2.24 Information sectorielle

Le Groupe est au sens de la norme IFRS8 « mono-secteur » sur le secteur des « matériaux composites souples et accessoires » (en application d'IFRS 8, l'information sectorielle est basée sur les données internes de pilotage du Groupe utilisées par la direction générale, le PDG et les membres de la direction générale,) cette présentation mono sectorielle étant liée au caractère fortement intégré des activités développées par le Groupe.
Ni les zones géographiques, ni les domaines d'activité ne constituent des secteurs au sens de la norme IFRS 8.

2.25 Résultats par action

Les résultats par action présentés avec le compte de résultat sont calculés à partir du résultat net – part du Groupe suivant les modalités décrites ci-dessous :

- le résultat de base par action est déterminé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, après annulation le cas échéant des actions auto détenues dans le cadre du contrat d'animation et des actions auto détenues, calculé en fonction des dates d'encaissement des fonds provenant d'augmentations de capital réalisées en numéraire, et de la date de première consolidation pour les augmentations de capital réalisées en rémunération d'apports externes de titres de sociétés nouvellement consolidées ;
- le résultat dilué par action est calculé en ajustant le résultat net – part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions en circulation de l'effet dilutif des plans d'options de souscription d'actions ouverts à la clôture de l'exercice et des plans d'attribution gratuite d'actions. Il est fait application de la méthode du rachat d'actions au prix du marché sur la base du cours moyen annuel de l'action.

L'Assemblée Générale des Actionnaires du 25 avril 2016 a autorisé l'attribution d'actions gratuites, dont la mise en œuvre a été réalisée par le Conseil d'administration au cours de l'exercice 2016. Conformément aux dispositions contractuelles, les actions ont été remises en juin et septembre 2018 aux attributaires. Ces actions ont été prises en compte dans la détermination du résultat par action dilué.

Note 3 - Périmètre de consolidation

Sociétés	Activités	Siège	Pourcentage de contrôle			Méthode d'intégration 2018
			2018	2017	2016	
Serge Ferrari Group	Holding	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Société mère
Serge Ferrari SAS	Production et distribution	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari North America	Distribution	Pompano beach (USA)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Asia Pacific	Distribution	Hong Kong (HK)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Japan	Distribution	Kamakura (Japon)	83%	83%	83%	Intégration globale
Ferrari Latino America	Sans activité	Santiago (Chili)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Brasil	Distribution	Sao Paulo (Brésil)	100%	100%	100%	Intégration globale
Ci2M Sas	Fabrication équipements	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari AG	Production et distribution	Eglisau (Suisse)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Tersuisse (Ex Ferfil Multifils)	Production	Emmenbrucke (Suisse)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Tersuisse	Production	Emmenbrucke (Suisse)	-	-	100%	Fusionnée en 2017
Texyloop Sas	Recyclage	La Tour-du-Pin (France)	100%	100%	100%	Intégration globale
Vinyloop	Recyclage	Ferrara (Italie)	40%	40%	40%	Non consolidée au 31 décembre 2018 (cf note 1)
Serge Ferrari India Limited	Distribution	Delhi (Inde)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari Shanghai	Distribution	Shanghai (Chine)	100%	100%	100%	Intégration globale
Serge Ferrari GmbH	Distribution	Berlin (Allemagne)	100%	100%	-	Intégration globale
Serge Ferrari AB	Distribution	Veddige (Suède)	100%	-	-	Intégration globale
Serge Ferrari Tekstil	Distribution	Istanbul (Turquie)	100%	100%	100%	Intégration globale
Ferramat Tekstil	Distribution	Istanbul (Turquie)	100%	100%	100%	Intégration globale
Plastitex	Production et distribution	Carmignano di Brenta (Italie)	100%	100%	-	Intégration globale
Istratextum	Production et distribution	Novigrad (Croatie)	100%	100%	-	Intégration globale
Giofex Group Srl	Holding	Milan (Italie)	51%	51%	51%	Intégration globale
Giofex France	Distribution	Issoudun (France)	51%	51%	51%	Intégration globale
Giofex UK	Distribution	Dartford (Royaume Uni)	51%	51%	51%	Intégration globale
Milton Ltd	Distribution	Leicester (Royaume Uni)	-	-	-	Fusionnée courant 2017
DA trading ltd	Holding	Leicester (Royaume Uni)	-	-	-	Fusionnée courant 2017
Milton Leceister ltd	Distribution	Leicester (Royaume Uni)	-	-	-	Fusionnée courant 2017
Giofex GmbH	Distribution	Chemnitz (Allemagne)	51%	51%	51%	Intégration globale
Giofex Slovaquie	Distribution	Bratislava (Slovaquie)	51%	51%	51%	Intégration globale
Giofex SP ZOO	Distribution	Varsovie (Pologne)	51%	51%	-	Intégration globale
Giofex Bulgarie	Distribution	Plovdiv (Bulgarie)	51%	51%	51%	Intégration globale

Les sociétés SIBAC, détenue à hauteur de 18 %, et MTB Group détenue à hauteur de 5% sont exclues du périmètre de consolidation, en l'absence d'influence notable sur ces entités. Le Groupe détient une participation sur VR Développement à hauteur de 35 % et ne prend part à aucune décision stratégique relative à l'activité de cette dernière. Par conséquent, la société n'est pas consolidée dans les états financiers au 31 décembre 2018.

Note 4 - Ecarts d'acquisition

Ecarts d'acquisition - En K€	31/12/2018	31/12/2017
Matériaux Composites Souples et Autres	9 886	10 826

Les tests de valorisation effectués sur l'unité génératrice de trésorerie au 31 décembre 2018 et 2017, sur la base de cash-flows de trésorerie actualisés, n'ont pas mis en évidence la nécessité de déprécier ces actifs.

L'allocation du prix d'achat de l'activité Ferrateks par la société Ferramat Tekstil sanayi ve Ticaret anonim sirketi est désormais définitive au 31 décembre 2018. L'écart d'acquisition est évalué en devise et fluctuera avec l'évolution des cours de change.

L'allocation du prix d'achat par Giofex UK de 100% des titres de la société Milton Ltd qui détenait, via la société DA Trading, 100% des actifs de la société opérationnelle Milton Leicester Ltd est désormais définitive au 31 décembre 2018. L'écart d'acquisition calculé lors de la première consolidation n'a pas été réévalué au 31 décembre 2018.

L'allocation du prix d'achat des sociétés Plastitex Spa et Istratextum est désormais définitive au 31 décembre 2018. Le Groupe a reconnu une relation client valorisé à 1 144 milliers d'euros, amortie sur une période de dix ans. L'écart de première consolidation a été ajusté en conséquence. Les dettes d'earn out indexées sur les performances futures du Groupe Plastitex ont été réévaluées au 31 décembre 2018, sans impact significatif sur les comptes. L'écart d'acquisition définitif est évalué à 4 198 milliers d'euros. La ventilation des dettes d'earn out est présentée au sein des notes 17 Autres passifs long terme et 19 Autres passifs courants.

Les autres variations impactant l'écart d'acquisition de l'Unité Génératrice de Trésorerie du Groupe Matériaux composites souples s'expliquent par l'évolution des devises dans lesquels chacun des écarts d'acquisitions ont été reconnus lors des allocations des prix d'achats.

Note 5 - Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	2016.12	Acq.	Cessions	Entrée de Périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	2017.12
Frais de recherche & développement	9 267	2 135	-39	-	-	-188	-197	10 978
Concessions, brevets & droits similaires	106	367	-	-	-	-	-27	446
Immobilisations incorporelles en cours	311	815	-	-	-	-1	-	1 126
Marque, clientele	0	681	-	-	-	-	1 144	1 825
Autres immobilisations incorporelles	10 099	429	-34	58	-	-241	224	10 535
Total Immobilisations incorporelles	**19 783**	**4 427**	**-73**	**58**	**-**	**-430**	**1 144**	**24 909**
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-4 373	-	-	-	-575	101	100	-4 745
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-72	-	-	-	-63	-	24	-111
Amt/Dép. clientele		-	-	-	-65	-	-	-65
Amt/Dép. autres immos incorp.	-7 522	-	25	-	-674	138	-124	-8 157
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	**-11 966**	**-**	**25**	**-**	**-1 376**	**239**	**-**	**-13 081**
Total Valeur Nette	**7 814**	**4 427**	**-48**	**58**	**-1 376**	**-191**	**1 144**	**11 827**

En milliers d'euros	2017.12	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclassements et mises au rebut	2018.12
Frais de recherche & développement	10 978	2 102	- 249	-	105	-	12 939
Concessions, brevets & droits similaires	446	16	-	-	-	24	485
Immobilisations incorporelles en cours	1 126	143	-	-	3	- 1 007	265
Marque, clientele	1 825	1 481	-	-	- 16	- 337	2 936
Autres immobilisations incorporelles	10 535	886	-	-	95	1 011	12 540
Total Immobilisations incorporelles	**24 909**	**4 628**	**- 249**	**-**	**188**	**- 310**	**29 165**
Amt/Dép. frais de rech. & développ.	-4 745	-	-	- 1 011	- 50	- 3	- 5 809
Amt/Dép. conc, brevets & dts similaires	-111	-	-	- 64	-	-	- 175
Amt/Dép. clientele	-65	-	-	- 216	-		-281
Amt/Dép. autres immos incorp.	-8 157	-	-	- 1 025	- 74	3	-9 253
Total Amt/dép. immobilisations incorporelles	**-13 081**	-	-	**- 2 316**	**- 125**	**-**	**- 15 518**
Total Valeur Nette	**11 827**	**4 628**	**- 249**	**- 2 316**	**63**	**- 310**	**13 648**

Le montant des dépenses de recherche et développement capitalisées au cours de l'exercice pour 2 102 milliers d'euros s'entend après déduction du crédit impôt recherche relatif à l'année 2018 qui s'élève à 667 milliers d'euros. Le crédit impôt recherche relatif aux dépenses non capitalisées s'élève par ailleurs à 378 milliers d'euros et est comptabilisé en subventions d'exploitation dans la note 25 «Autres produits et charges courants».

Les projets sont amortis dès leur mise en service. Pour les projets en cours, dont la mise en service n'est pas encore intervenue, une provision pour dépréciation est constatée lorsque la probabilité d'aboutissement est susceptible d'être remise en cause.
Les autres immobilisations incorporelles ainsi que les immobilisations incorporelles en cours portent essentiellement sur les solutions et systèmes informatiques utilisés par le Groupe.

Le reclassement de 310 milliers d'euros se compose de :

- 26 milliers d'euros relatifs à une modification d'imputation entre immobilisation incorporelle et corporelle.
- - 337 milliers d'euros relatifs à l'acquisition des actifs de la société Ferrateks. Dans le cadre de l'allocation du prix d'achat de l'activité Ferrateks, et conformément à la norme IFRS 3R, le Groupe a affecté l'acquisition des intangibles Ferrateks à l'écart d'acquisition reconnu lors de la première consolidation.

Note 6 - Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles se ventilent comme suit :

En milliers d'euros	2016.12	Acq.	Cessions	Entrée de Périmètre	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclass. et mises au rebut	2017.12
Terrains	1 903	-	-	-	-	-157	-	1 745
Constructions	40 468	317	-41	320	-	-1 686	-19	39 361
Installations tech, matériel & outillage	118 944	2 918	-104	792	-	-5 358	711	117 905
Immobilisations corporelles en cours	1 634	1 015	-	68	-	-68	736	3 386
Autres immobilisations corporelles	9 858	302	-190	93	-	-452	-2 023	7 588
Total Immobilisations corporelles	**172 807**	**4 552**	**-333**	**1 274**	**-**	**-7 719**	**-594**	**169 984**
Amt/Dép. constructions	-29 993	-	39	-	-1 574	1 142	3	-30 381
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-108 233	-	99	-	-3 158	5 004	35	-106 255
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-8 032	-	132	-	-454	447	554	-7 352
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	**-146 258**	**-**	**269**	**-**	**-5 185**	**6 592**	**594**	**-143 983**
Total Valeur Nette	**26 552**	**4 552**	**-64**	**1 273**	**-5 185**	**-1 127**	**-**	**26 000**

En milliers d'euros	2017.12	Acq.	Cessions	Dotations de l'exercice	Variations des cours de change	Reclass. et mises au rebut	2018.12
Terrains	1 745	-	-	-	69	-	1 814
Constructions	39 361	172	-4	-	721	200	40 450
Installations tech, matériel & outillage	117 905	1 123	-343	-	2 331	2 860	123 877
Immobilisations corporelles en cours	3 386	2 419	-	-	-192	-3 105	2 507
Autres immobilisations corporelles	7 588	197	-131	-	392	18	8 063
Total Immobilisations corporelles	**169 984**	**3 910**	**-478**		**3 321**	**-27**	**176 711**
Amt/Dép. constructions	-30 381	-	4	-1 527	-523	-	-32 426
Amt/Dép. install tech, matériel & outil.	-106 255	-	300	-3 460	-2 200	2	-111 612
Amt/Dép. autres immobilisations corp.	-7 352	-	122	-408	-154	-1	-7 791
Total Amt/dép. immobilisations corporelles	**-143 983**		**426**	**-5 395**	**-2 877**	**1**	**-151 829**
Total Valeur Nette	**26 000**	**3 910**	**-52**	**-5 395**	**444**	**-26**	**24 882**

Les investissements effectués au cours des exercices 2017 et 2018 ont été réalisés en quasi-totalité en Europe.

Note 7 - Autres actifs financiers

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Autres actifs financiers non courant	657	656
Autres prêts et créances	1 198	1 354
Total autres actifs financiers avant dépréciation	**1 855**	**2 009**

Note 8 - Impôts différés actifs et passifs

Les impôts différés figurent au bilan séparément des impôts courants actifs et passifs et sont classés parmi les éléments non courants.

Impôts différés (en milliers d'euros)	31/12/2018	31/12/2017
Impôts différés actifs relatifs aux avantages au personnel	839	1 253
Pertes reportables	1 655	636
Elimination des résultats internes	496	485
Retraitement Crédit Impôt Recherche	606	694
Variation des justes de valeurs des couvertures de taux et de change	- 9	8
Autres éléments non déductibles temporairement	- 451	-184
Provisions non admises fiscalement	- 21	-150
Frais émission d'emprunts	- 58	-85
Total impôts différés net	**3 058**	**2 657**

Le Groupe a pris en compte l'impact de la loi de finance 2018 sur l'évaluation de ses impôts différés actif et passif. L'impact de la variation des taux n'a pas un impact matériel sur les impôts différés du Groupe.

Note 9 – Stocks

En milliers d'euros	31/12/2018			31/12/2017		
	Valeur brute	Provisions	Valeur nette	Valeur brute	Provisions	Valeur nette
Stocks MP, fournitures et aut. Appro	12 402	- 1 044	11 358	10 223	-1 120	9 103
Stocks - en-cours de production	356	-	356	186	0	186
Stocks -pdts finis et intermédiaires	32 323	- 4 641	27 683	34 138	-3 751	30 386
Stocks de marchandises	10 867	- 421	10 446	10 173	-179	9 994
Total des stocks	**55 947**	**- 6 106**	**49 842**	**54 720**	**-5 051**	**49 669**

Note 10 - Clients et comptes rattachés

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Créances clients et avances versées	27 768	29 187
Créances cédées à la société d'affacturage	11 144	8 645
Créances clients	**38 912**	**37 832**
Dép. clients et comptes rattachés	- 1 844	- 3 171
Total créances clients	**37 068**	**34 661**

La société analyse ses créances clients au cas par cas et constate les dépréciations sur une base individuelle en tenant compte de la situation du client et des retards de paiement.

Note 11 - Créances et dettes d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Créances d'impôt	3 306	3 248
Dettes d'impôt	53	392

Note 12 - Autres actifs courants

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Comptes courants - actif	290	150
Créances fiscales - hors IS	2 933	2 701
Créances sur personnel & org. sociaux	295	150
Fournisseurs débiteurs	213	348
Autres créances	307	355
Charges constatées d'avance	755	1 063
Prêts, cautionnements, et autres créances	55	14
Fournisseurs - Avances et acomptes versés	99	108
Fournisseurs débiteurs (RRR et autres avoirs)	343	201
Total autres actifs courants	**5 290**	**5 091**

L'ensemble des autres actifs courants a une échéance inférieure à un an.
Les créances fiscales hors impôt sur les sociétés comprennent principalement des créances de taxes douanières et de TVA.
La variation des comptes courants est présentée sur la ligne Autres flux liés aux opérations de financement du tableau de variation de trésorerie

Note 13 - Trésorerie et équivalent trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs mobilières de placement	196	160
Disponibilités	24 917	35 645
Total trésorerie et équivalent de trésorerie	**25 113**	**35 805**

Les disponibilités placées sur des comptes à terme au 31 décembre 2018 s'élèvent à 8 M€.

Note 14 - Capital social

Le Groupe détient au 31 décembre 2018, 461 868 actions de son propre capital. Ces actions sont éliminées en contrepartie des comptes de capitaux propres, le montant détenu et éliminé au 31 décembre 2018 s'élève à 4 888 milliers d'euros. 55 664 actions sont affectées à un contrat d'animation du titre SergeFerrari Group. Les plus ou moins-values réalisées par le biais du contrat d'animation sont éliminées du compte de résultat en contre partie des capitaux propres. Ces impacts sont présentés au sein de la colonne « actions d'autocontrôle » du tableau des états de variation des capitaux propres.

Le Groupe peut être amené en fonction de sa situation économique et de l'évolution de ses besoins, à ajuster son capital, par exemple au travers d'émission actions nouvelles ou de rachat et annulation d'actions existantes.

Le conseil d'administration de SergeFerrari Group a mis en place un plan d'attribution gratuite d'actions, approuvé par l'Assemblée générale des actionnaires du 25 avril 2016, sous conditions de présence et de performance au profit de certains dirigeants et salariés du Groupe, ce plan s'est débouclé durant l'exercice 2018. L'impact au 31 décembre 2018 est une charge de 62 milliers d'euros. Les principales caractéristiques étaient les suivantes au 31 décembre 2018 :

Plan	Date du conseil	Nombre total d'actions octroyées	Dont soumises à une période de service de 2 ans	Juste valeur du plan au 31/12/2018 - en milliers d'euros
SF 2020	15/06/2016 et 15/09/16	109 000	109 000	-

Au 31 décembre 2018, 43 980 actions ont été attribuées aux bénéficiaires des plans dont la période d'acquisition s'est achevée le 15 juin 2018 et 15 septembre 2018.

Note 15- Emprunts et dettes financières

Présentation de l'endettement net

31/12/2017 - en milliers d'euros	Courant	Non Courant	Total	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	861	16 278	17 139	861	16 278	-
Coûts d'acquisition	-78	-200	-277	-78	-200	-
Concours bancaires courants	-	-	-	-	-	-
Factoring	6 047	-	6 047	6 047	-	-
Total Emprunts et dettes financières	**6 831**	**16 079**	**22 909**	**6 831**	**16 079**	**-**
Trésorerie et équivalent trésorerie	-35 805	-	-35 805	-35 805	0	-
Endettement Net	**-28 974**	**16 079**	**-12 896**	**-28 974**	**16 079**	**-**

31/12/2018 - en milliers d'euros	Courant	Non Courant	Total	A moins d'un an	A plus d'un an et moins de cinq ans	A plus de cinq ans
Emprunts bancaires	1 151	15 783	16 933	1151	15 783	-
Coûts d'acquisition	- 78	- 123	- 200	-78	-123	-
Concours bancaires courants	-	-	-		-	-
Factoring	7 722	-	7 722	7 722	-	-
Total Emprunts et dettes financières	**8 795**	**15 660**	**24 455**	**8 795**	**15 660**	**-**
Trésorerie et équivalent trésorerie	- 25 113	-	- 25 113	- 25 113	0	-
Endettement Net	**- 16 318**	**15 660**	**- 658**	**- 16 318**	**15 660**	**-**

Le Groupe finance son activité et ses investissements :

- Par le recours depuis le 28 juillet 2015, à un placement privé en euros (euro PP) de 15 millions d'euros, intégralement tiré lors de sa mise en place, ayant servi notamment à refinancer les financements restants dans le cadre des clubs deal.
- Par le recours à des financements des opérations de recherche et développement : une aide à l'innovation de 107 milliers d'euros (sur 5 ans dont 2 années de différé de remboursement) et un Prêt à Taux Zéro pour l'Innovation pour 1 millions d'euros (Sur 6 ans dont 9 trimestres de différé de remboursement) avaient été mis en place auprès d'OSEO en 2013. Au 31 décembre 2018, le solde de ces financements est de 66 milliers d'euros.

- Par le recours au factoring sur les créances qu'elle détient sur ses clients français et internationaux.
- Par le recours à des lignes de financements bilatérales avec les banques locales des filiales suisses pour le financement des CAPEX.
- Par un crédit renouvelable de 35 millions d'euros, tiré en fonction des besoins généraux de l'entreprise (investissements, opérations de croissance externe…) d'une durée de 6 ans, avec une réduction de son montant disponible de 5 millions d'euros par an pendant trois années à compter de la troisième année. Au 31 décembre 2018, le montant disponible est de 30 millions d'euros, cette ligne de crédit n'est pas tirée.

Factoring :

- Le Groupe a recours au factoring pour la couverture de ses besoins de financements à court terme. Au 31 Décembre 2018, les principaux postes du bilan et du compte de résultat concernés par les opérations de factoring sont les suivants :
- Créances clients (note 10) : 11 144 milliers d'euros au titre des créances cédées à la société d'affacturage. (Dont 7 722 milliers d'euros tirés sur le factor).
- Emprunts et dettes financières (note 16) : 7 722 milliers d'euros au titre des financements avancés par le factor. 3 422 milliers d'euros n'ont pas été tirés au 31 décembre 2018.
- Commissions de financement 26 milliers d'euros
- Commissions d'affacturage 74 milliers d'euros.

Note 16- Provisions pour retraite et engagements assimilés

Les provisions comptabilisées sont relatives aux :

- Avantages postérieurs à l'emploi concernant des régimes à prestations définies en France (indemnité de départ en retraite) et en Suisse (« pension plan »),
- Autres avantages à long terme en Suisse (« jubilee gifts »).
- Retraites Italie (TFR).

Elles sont déterminées par des travaux d'actuaires conduits en France, Suisse et Italie.

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en France sont les suivantes :

	31/12/2018	31/12/2017
Age de départ à la retraite	64 ans cadre / 62 ans non cadre	
Convention collective	Convention collective du textile	
Taux d'actualisation	1,80%	1,20%
Table de mortalité	TH-TF 12-14	TH-TF 11-13
Taux de revalorisation des salaires	2,5%	2,5%
Taux de turn-over	Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge	
Taux de charges sociales	49%	49%

Les principales hypothèses actuarielles retenues au titre des engagements en Suisse sont les suivantes :

	31/12/2018	31/12/2017
Age de départ à la retraite	Départ à 65 ans pour les hommes, 64 ans pour les femmes	
Taux d'actualisation	1,00%	0,70%
Table de mortalité	BVG2015GT	BVG2015GT
Taux de revalorisation des salaires	1,00%	1,00%
Taux de turn-over	Rotation du personnel dégressive en fonction de l'âge	

La référence de taux d'actualisation retenu est le taux de rendement des obligations d'entreprises du secteur industriel de « haute qualité » sur le marché Suisse.

Le tableau ci-dessous présente l'évolution des provisions pour retraite et engagements assimilés :

En milliers d'euros	Indemnités de retraite France	Suisse		Indemnités de retraite Italie	Total
		Pension Plan	Jubilee		
31/12/2016	**874**	**7 909**	**514**	**-**	**9 297**
Coûts des services rendus	231	1 075	-6	-	1 301
Coûts financiers	11	31	2	-	44
Ecarts actuariels	186	-2 032	-	-	-1 846
Prestations payées	-37	-933	-47	-95	-1 112
Ecart de conversion	-	-557	-40	-	-597
Autres variations	-	-	-	1 165	1 165
31/12/2017	**1 266**	**5 492**	**424**	**1 070**	**8 254**
Coûts des services rendus	279	1 042	24	-	1 345
Coûts financiers	15	40	- 3	-	52
Ecarts actuariels	- 537	- 2 401		-	- 2 938
Prestations payées	- 22	-852	- 44	-70	- 988
Ecart de conversion	-	157	21	-	178
31/12/2018	**1 002**	**3 477**	**422**	**1 000**	**5 903**

Les tableaux ci-dessous présentent la décomposition de la provision pour retraites en Suisse :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Valeur actuelle de l'obligation	31 786	33 674
Juste valeur des actifs du régime	28 308	28 182
Passif net comptabilisé	**3 478**	**5 492**

Réconciliation des actifs de régime et de la valeur actuelle de l'engagement de retraite au titre des exercices présentés :

Variation de la valeur actuelle de l'engagement

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Obligations de prestations à l'ouverture	33 674	36 155
Coût financier	236	143
Coût des services rendus	1 066	1 058
Contribution des participants	524	552
Prestations versées	-2 481	129
Coût des services passés	-41	0
Coût d'administration	17	17
Pertes / Gains actuariels	-2 426	-1 380
Ecarts de conversion	1 217	-3 001
Obligations de prestations à la clôture	**31 786**	**33 675**

La composition des actifs de régime au titre des exercices présentés est présentée ci-dessous :

Composition des actifs de régime par catégorie

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie et équivalents trésorerie	657	484
Instruments des capitaux propres	4 603	4 040
Titres de créance	4 419	4 082
Immobilier	5 395	4 988
Autres	528	503
Autres actifs issus de contrat d'assurance	12 706	14 086
Total des actifs du régime	**28 308**	**28 182**

La nature des actifs sous-jacents qui constituent les autres actifs issus des contrats d'assurance exprime la valorisation des droits de la société Serge Ferrari AG dans les actifs gérés collectivement : ils sont composés à hauteur de 17% par des biens immobiliers, 69% par des titres à taux fixes, 10% par des hypothèques et autres créances nominales et pour le solde par des autres actifs ou des liquidités.

Pour la société Serge Ferrari Tersuisse, les actifs de couverture sont composés pour environ 46% du total par des actifs immobiliers, pour 24% par des obligations, pour 24% par des actions et pour le solde par des autres actifs ou des liquidités.

La diminution de la valeur des actifs de couverture s'explique principalement par l'évolution de la parité euro franc suisse.

La sensibilité aux variations d'hypothèses actuarielles significatives est présentée ci-dessous :

Analyse de sensibilité

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'actualisation de 0,50%	2 858	5 913
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'actualisation de 0,50%	- 2 472	- 291
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'intérêt sur le capital "épargne-retraite" de 0,50%	- 722	1 819
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'intérêt sur le capital "épargne-retraite" de 0,50%	758	3 347
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution du taux d'accroissement des salaires de 0,50%	- 315	2 208
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation du taux d'accroissement des salaires de 0,50%	302	2 759
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas d'augmentation de l'espérance de vie de 1 an	738	3 396
Variation de la valeur actuelle de l'engagement en cas de diminution de l'espérance de vie de 1 an	- 752	1 555

La société n'attend pas de variation significative de ses flux de trésorerie sur les années à venir, les flux correspondant principalement aux primes versées aux compagnies d'assurance. Les primes versées annuellement sont de l'ordre de 984 milliers de francs suisse et la prime prévisionnelle

concernant l'exercice 2018 est estimée à 945 milliers de francs suisse. En outre, la duration moyenne pondérée de l'obligation est estimée à 16,9 ans. Par ailleurs, il n'existe pas d'obligation de financement minimum.

Note 17 – Autres passifs non courant

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Engagement rachat d'actions auprès d'actionnaires minoritaires	8 689	8 689
Dettes sur performance future des sociétés acquise (note 4)	420	2 109
Autres	48	575
Total Autres passifs non courant	**9 157**	**11 373**

Note 18 – Provisions pour risques et charges

En milliers d'euros	31/12/2017	Augmentation	Reprise		Ecart de conversion	31/12/2018
			Utilisées	Non utilisées		
Provision courante	**1 038**	**498**	**-709**	-	**-6**	**821**
Garantie	683	108	- 40	-	-	751
Litiges salariaux et administratifs	190	390	- 504	-	-6	70
Litiges commerciaux	165	-	- 165	-	-	-

Note 19 – Autres passifs courants

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Comptes courants passifs	15	192
Dettes fiscales et sociales	10 730	10 503
Clients - Avances et acomptes reçus	923	846
Clients - Avoirs et RRR	1 236	1 266
Autres dettes	1 302	1 483
Dettes sur performance future des sociétés acquises (note 4)	1 767	3 401
Total Autres passifs courants	**15 972**	**17 691**

La variation des comptes courants est présentée sur la ligne Autres flux liés aux opérations de financement du tableau de variation de trésorerie.

Note 20 - Information relative aux zones géographiques

Chiffre d'affaires

En milliers d'euros	31-déc-18	31-déc-17	Var. change courant	Var. change constant
Europe	141 723	130 429	8,7%	9,5%
Americas	18 025	17 860	0,9%	5,7%
Asia - Africa - Pacific	25 156	23 849	5,5%	8,2%
Chiffre d'affaires total	**184 904**	**172 139**	**7,4%**	**8,9%**

Pays dans lesquels le Groupe a réalisé plus de 10% du chiffre d'affaires consolidé :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
France	43 326	42 174
Allemagne	24 650	24 626
Italie	21 007	-
Autres pays	95 921	105 339
Total CA	**184 904**	**172 139**

Ventilation géographique des principaux actifs

Les actifs du Groupe sont essentiellement localisés en France et en Suisse. Dans le cadre de ses implantations commerciales hors d'Europe, le Groupe loue ses bureaux et installations.

Détails des actifs non courants par principales zones géographiques

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Total actifs non courants consolidés	**53 401**	**54 588**
France	26 545	30 658
Suisse	14 483	15 252
Autres pays	12 373	8 679

Note 21 – Charges externes

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Services bancaires	475	477
Entretien et réparations	4 211	4 394
Locations et charges locatives	7 470	6 185
Transports	7 497	7 835
Honoraires et publicité	13 794	13 026
Autres charges externes	11 757	10 307
Total charges externes	**45 204**	**42 225**

Les « honoraires et publicité » intègrent les facturations émises au titre du coût des collaborateurs non-salariés dans les pays dans lesquels le Groupe ne dispose pas de structure juridique propre pour un montant de 1 001 milliers d'euros et 1 426 milliers d'euros respectivement pour 2018 et 2017.

Note 22 - Charges de personnel et rémunération des dirigeants

Charges de personnel

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Rémunération du personnel	37 527	36 346
Charges sociales	11 414	11 222
Engagements retraite	1 345	1 301
Autres charges de personnel	2 041	1 616
Total charges de personnel	**52 327**	**50 485**

Conformément à la note d'information de l'ANC du 28/02/2013, le produit résultant du Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (CICE) a été comptabilisé en diminution des charges sociales de l'exercice pour un montant de 527 milliers d'euros en 2018 contre 639 milliers d'euros en 2017.

Les effectifs sont répartis comme suit :

	31/12/2018	31/12/2017
TOTAL	**826**	**830**
Commerce	227	220
Production / Logistique	481	497
Support - R&D	118	113

Rémunération des dirigeants

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Ferrari Participations (prestations de services)	1 054	919
Mandats sociaux	144	162
Avantages en nature	173	88
Total Rémunération des dirigeants	**1 371**	**1 169**

La rémunération des dirigeants est incluse dans la refacturation des managements fees provenant de Ferrari Participations.

Ferrari Participations (prestations de services)
La direction de SergeFerrari Group est assurée par Messieurs Sébastien FERRARI –Président Directeur Général, Romain FERRARI –Directeur Général Délégué, Philippe BRUN –Directeur Général délégué et Hervé TRELLU–Directeur Général délégué.
Les montants indiqués portent sur les rémunérations concernant les fonctions opérationnelles de MM. Sébastien FERRARI, Romain FERRARI, Philippe BRUN, Hervé TRELLU.
Le montant total des refacturations supportées au titre de la convention de management fees qui s'est établi à 3 213 milliers d'euros en 2018 et 2 510 milliers d'euros en 2017, est pour sa part inclus dans le tableau de la note 30 « Transactions avec les parties liées » et est comptabilisé au sein des autres charges externes.

Mandats sociaux
Il s'agit de l'ensemble des rémunérations perçues au titre de mandats à l'intérieur du Groupe par MM. Sébastien FERRARI, Romain FERRARI, Philippe BRUN et Hervé TRELLU.

Avantages en nature
Il s'agit des avantages en nature relatifs à la mise à disposition des véhicules de fonction.

Rémunération en actions

Au 31 décembre 2017 la juste valeur des actions octroyées aux dirigeants était évaluée à 362 milliers d'euros. L'engagement en matière d'attribution d'actions gratuites aux mandataires sociaux au titre du plan n°1 est désormais nul : l'acquisition des actions gratuites par les mandataires sociaux est effective au 31 décembre 2018. Il n'a pas été ouvert, à la date d'établissement des présents états financiers, de nouveau plan d'attribution gratuite d'actions.

Note 23 – Dotations aux amortissements

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations incorporelles	2 316	1 376
Immobilisations corporelles	5 396	5 133
Dotations aux amortissements	**7 712**	**6 510**

Note 24 – Dotations aux dépréciations et provisions

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Dotations aux provisions d'exploitation	498	220
Dotations aux provisions sur créances	443	779
Dotations aux provisions sur stocks et en-cours et produits finis	9 109	5 338
Reprise des provisions sur stocks en cours et produits finis	- 8 141	- 4 420
Reprise des provisions sur créances	- 1 614	-745
Reprise des provisions d'exploitation	- 709	- 92
Dotations nettes aux dépréciations et provisions	**- 413**	**1 080**

Note 25 - Autres produits et charges courants

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Subventions d'exploitation	- 592	- 233
Plus ou moins-value sur cession d'éléments d'actifs	52	64
Pertes sur créances irrécouvrables	1 555	207
Autres	- 588	- 373
Autres produits et charges courants	**427**	**- 336**

Les subventions d'exploitations comprennent sur 2018 un produit relatif au crédit d'impôt recherche de 379 milliers d'euros, cette quote-part de crédit impôt recherche correspond aux projets de recherche et développement que le Groupe n'a pas capitalisé au cours de l'exercice 2018.

Les pertes sur créances irrécouvrables sont compensées par des reprises de provision pour dépréciation présentée en note 24.

Note 26 – Résultat financier

	31/12/2018	31/12/2017
Coût de l'endettement financier net	**544**	**388**
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	- 132	-210
Charges d'intérêts	676	598
Autres produits et charges financiers	**3**	**1 434**
Résultat de change	**- 14**	**1 761**
- USD	19	1 083
- CHF	- 247	70
- GBP	17	138
- TRY	245	214
- Autres	- 48	257
Variation de valeur des instruments financiers dérivés	**- 33**	**-99**
- Change USD et CHF	- 15	-34
- Taux	- 18	-66
Charges financières relatives aux engagements retraites et engagement assimilés	**52**	**42**
Dividendes des entités non consolidées	**- 5**	**-8**
Autres	**3**	**- 261**
Résultat financier	**547**	**1 822**

Note 27 - Charge d'impôt

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Impôt différé	- 324	- 332
Impôt exigible	799	907
Total Impôts sur les bénéfices	**476**	**574**

La charge d'impôt théorique est déterminée en fonction du taux d'impôt sur les sociétés français de 34,43 % pour les exercices 2017 à 2018. Cette charge est rapprochée de la charge d'impôt comptabilisée comme suit :

En milliers d'euros	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	- 237	2 477
Neutralisation :		
=> Quote part du résultat des sociétés mise en équivalence	- 575	- 979
=> Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	- 1 468	-
=> Charge d'impôt	476	574
Résultat avant impôts	**2 282**	**4 031**
Taux d'imposition théorique	**34,43%**	**34,43%**
Charge d'impôt théorique	**786**	**1 388**
Rapprochement		
=> Effet des crédits d'impôts	- 624	- 672
=> Différentiel de taux France / Etranger	62	- 260
=> Différence permanente	162	177
=> Remboursement taxe 3% dividendes	-	- 133
=> Autres	89	75
Charge réelle d'impôt	**476**	**574**
Taux effectif d'impôt	**20,9%**	**14,2%**

La contribution sur la valeur ajoutée des entreprises a été comptabilisée en impôts et taxes au sein du résultat opérationnel.
Le Groupe ne dispose d'aucun actif d'impôt significatif non constaté dans les comptes.

Note 28 – Impôts et Taxes

En milliers d'euros	**31/12/2018**	**31/12/2017**
Autres impôts et taxes	1 533	1 589
Impôts et taxes sur rémunérations	637	644
Total Impôts et Taxes	**2 170**	**2 233**

Les impôts et taxes sur rémunérations intègrent la formation continue, le versement 1% logement, la taxe apprentissage et la taxe handicapés versées en France. Toutes les autres taxes figurent sur la ligne autres impôts et taxes.
Les montants comptabilisés au titre de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises se sont élevés à 684 milliers d'euros au titre de l'année 2018 et 709 milliers d'euros au titre de l'année 2017.

Note 29 – Informations sur les risques financiers

Risque de crédit

Le Groupe évalue le risque de solvabilité de ses clients. Cette solvabilité tient compte à la fois des éléments purement internes au Groupe, mais aussi d'éléments contextuels comme sa localisation géographique, la situation économique globale et les perspectives d'évolution sectorielle.

Une demande de couverture auprès d'un assureur crédit est sollicitée à chaque ouverture de compte client significatif.

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

Le Groupe n'est pas exposé à un risque de crédit significatif, ce dernier est principalement concentré sur les créances clients. La valeur nette comptable des créances constatées reflète la juste valeur des flux nets à recevoir estimés par la direction, en fonction des informations à la date de clôture. Le Groupe n'a pas pris en compte de garanties ni d'accords de compensation éventuels avec des passifs de même maturité pour réaliser les tests de dépréciation des actifs financiers.
Il n'existe pas d'actifs financiers échus non dépréciés significatifs.

Les principales banques relationnelles du Groupe ont toutes satisfaites aux exigences des tests de solvabilité prévus par les réglementations de l'UE

• Créances clients

Un risque crédit existe dès lors qu'une perte éventuelle peut survenir, si un client ne peut honorer ses engagements dans les délais prévus. Le Groupe a mis en place un suivi permanent du risque-crédit de ses clients en interne. Lorsqu'une exposition possible au risque est identifiée, le Groupe exige de ses clients le versement d'acomptes.

• Délai moyen en fonction des grandes zones géographiques

Les délais moyens de recouvrement des créances clients sont fonction des pratiques de marché et de financement de l'économie

- Europe : de 10 jours contre escompte (zone germanique) à plus de 120 jours (Italie)
- Amérique du Nord et Asie : entre 45 et 90 jours
- Amérique latine : entre 90 et 180 jours

• Provisions pour dépréciation de créances :

Les créances clients font l'objet d'une analyse au cas par cas et une dépréciation est constatée lorsque le caractère recouvrable de la créance est menacé.

• Poids des principaux clients

En 2018, le premier client du Groupe représente 8,9% du chiffre d'affaires des matériaux composites et les 5 premiers 15,9% du total. Les clients distributeurs s'adressent quant à eux, à plusieurs dizaines, voire centaine de clients finaux dans les pays dans lesquels ils exercent leur activité.

Risque de taux d'intérêts

Le risque de taux d'intérêt est géré par la direction du Groupe en liaison avec ses principaux établissements bancaires partenaires. Le Groupe ne dispose plus d'emprunt à taux variable. Seul le contrat de factoring est indexé sur un élément variable, l'Euribor 3 mois.

La structure du taux de l'endettement financier avant application des instruments dérivés de taux est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros	Taux	31/12/2018	31/12/2017
Total emprunts et dettes financières		**24 455**	**22 909**
Emprunts bancaires	Fixe	16 933	17 139
Coûts d'acquisition	NA	- 200	-278
Concours bancaires courants	Variable	-	-
Factoring	Variable	7 722	6 047
Emprunts et dettes financières à taux fixe		16 933	17 139
Emprunts et dettes financières à taux variable		7 722	6 047
Autres		- 200	-278

L'exposition au risque de taux après prise en compte des instruments financiers dérivés de taux est présentée ci-dessous :

En milliers d'euros		31/12/2018	31/12/2017
Total taux fixe		16 933	17 139
Total taux variable		7 722	6 047
Swaps payeurs de taux fixes		-	1 143
Exposition au risque de taux après couverture	Taux fixe	16 933	16 938
	Taux variable	7 722	4 904

Le Groupe avait souscrit un contrat de swap afin de fixer une partie de son emprunt variable, L'emprunt variable ayant été remboursé, la couverture n'est plus effective. Cette dernière a pris fin courant 2018.

Le montant des variations de valeur de ces instruments qui a été porté au résultat représente un produit de 15 milliers d'euros au 31 décembre 2018 contre un produit de 34 milliers d'euros en 2017.

Risque de change

Le Groupe est exposé au risque de fluctuation des taux de change sur les transactions commerciales et financières qui sont effectuées dans une devise différente de la devise fonctionnelle de l'entité du Groupe qui les enregistre. Le chiffre d'affaires consolidé est facturé essentiellement en EUR (79%), en USD (8%), en CHF (5%) et en JPY (2%), le solde étant réalisé en autres devises. La création de filiales en Inde et Chine, et l'acquisition d'activités en Turquie, se traduisent par des ventes en monnaies locales (CNY, INR ou TRY) qui accroissent l'exposition globale du Groupe au risque de change. Dans le même temps, plus de 80% en valeur des achats de matières premières et prestations ont été engagés en euro et moins de 20% en dollars américains.
Les transactions internes sont essentiellement réalisées dans les mêmes devises.

Les couvertures de change mises en place sont des contrats de change à terme. Elles visent à assurer l'atteinte des cours budgets pour les transactions précitées.

Le Groupe Serge Ferrari classe ses contrats de couverture de change dans la catégorie des couvertures de flux de trésorerie et il les porte au bilan à leur juste valeur.

Le montant des variations de valeur de ces instruments qui a été porté au résultat représente des produits de 18 milliers d'euros pour 2018 et des charges de 66 milliers d'euros pour 2017.

Au 31 décembre 2018, les couvertures existantes portaient sur :

- Des achats à terme en CHF pour un montant de 1 millions de francs suisse (échéance 1er trimestre 2019, cours moyen 1,1417).
- Des ventes à terme en USD pour un montant de 2,25 millions de dollars américains (échéance 1er trimestre 2019, cours moyen 1,1524).
- Des ventes à terme en JPY pour un montant de 10 millions de yen japonais (échéance 1er trimestre 2019, cours moyen 128,8989.
- Des ventes à terme en CNY pour un montant de 1,3 millions de yuan chinois (échéance 1er trimestre 2019, cours moyen 7.8796).

La juste valeur de ces instruments a été évaluée par les établissements bancaires à -10,3 K€.

Les maturités des instruments de couverture sont généralement comprises entre 3 mois et 9 mois.

- Répartition des dépenses en devises

Les dépenses sont majoritairement libellées en euros, à l'exception de certaines matières premières (libellées en USD) et des dépenses locales des filiales et bureaux réalisés en monnaie locale. Les dépenses locales réalisées par les sociétés suisses et libellées en CHF se sont élevées à 26,1 MCHF au cours de l'année 2018.

Risque de liquidité

Le Groupe ne présente pas de risque de liquidité : la trésorerie nette au 31 décembre 2018 s'élève à 658 milliers d'euros. En outre, le Groupe dispose des moyens de financement suivants :

- Lignes de crédit bilatérales pour 7 millions d'euros non tirées au 31 décembre 2018
- Contrat d'affacturage portant sur un montant maximum de 13 millions d'euros dont 7,7 millions d'euros utilisés au 31 décembre 2018
- Contrat de financement de 30 M€ non tiré au 31 décembre 2018.

Les financements moyen-terme du Groupe (en EUR et en CHF) comportent des clauses (covenants) imposant le respect de ratios financiers. Ces covenants sont testés à chaque clôture annuelle :

- Ratio de leverage (dette nette / ebitda) avec une limite de 3 à respecter au 31 décembre 2018
- Ratio de gearing : Dettes / Fonds propres avec un maximum de 1 à respecter au 31 décembre 2018.

Les agrégats servant au calcul des ratios ci-dessus sont clairement définis dans les contrats d'emprunts en référence aux comptes consolidés établis sur la base des comptes IFRS pour le test des covenants à compter du 31 décembre 2018.

Le non-respect de ces ratios donne au prêteur concerné la faculté d'exiger le remboursement anticipé de l'emprunt et pourra conduire à la hausse des taux d'intérêts. Au 31 décembre 2018, le Groupe respecte les ratios fixés.

Le Groupe laisse une autonomie à ses dirigeants de filiales pour engager des dépenses prévues au budget annuel. Le Groupe est par conséquent exposé à un risque financier et à un risque de non-respect des règles du Groupe en matière de délégation de pouvoir et de ségrégation des tâches, qui est couvert par un contrôle en central des relevés et rapprochements bancaires. Par ailleurs, une centralisation progressive de la trésorerie est mise en place, et l'équipe d'audit interne est impliquée dans la revue du process de ségrégation des tâches mis en place dans les filiales en respect des règles du Groupe.

Note 30 - Transactions avec les parties liées

	31/12/2018			31/12/2017		
En milliers d'euros	**Ferrari Participations**	**Sociétés immobilières**	**Vinyloop**	**Ferrari Participations**	**Sociétés immobilières**	**Vinyloop**
Dettes opérationnelles	102	5	-	-	32	-
Créances opérationnelles	910	-	-	350	1	-
Comptes courants	-	-	-	-	-	-
Achats de biens et services	3 213	3 349	-	2 510	2 456	246
Ventes de biens et services	143	108	-	179	122	-
Produit d'intérêts	6	-	3	2	-	3

Les produits comptabilisés correspondent aux prestations liées à la convention de prestation de services par laquelle Serge Ferrari SAS assure des prestations de services administratifs (assistance en matière de comptabilité, de gestion du personnel et de services informatiques) au profit d'autres entités du Groupe et de sociétés apparentées au Groupe.

Les charges correspondent :

- Avec Ferrari Participations : aux refacturations liées à la convention décrite en note 22 « Rémunérations des dirigeants »
- Avec les « Sociétés immobilières » : Il s'agit de loyers versés à des sociétés immobilières contrôlées directement et/ou indirectement par le même Groupe familial Ferrari concernant les sites industriels implantés en France.

Ces conventions sont conclues à des conditions de marché.

Les sociétés immobilières ont abandonné les loyers du quatrième trimestre 2017 facturés aux sociétés d'exploitation du Groupe. Cet abandon s'est matérialisé par l'émission d'avoirs de 760 milliers d'euros.

Note 31 – Résultat des activités à être cédées ou abandonnées

Comme présenté dans les faits marquants de l'exercice, la société Texyloop a cédé le 16 juillet 2018, les titres de la société Vinyloop à la société Inovyn Italia pour un montant de 1euro. Le résultat de la mise en équivalence de la société Vinyloop, conformément à la norme IFRS 5 « actifs non courants détenus en vue de la vente et des activités abandonnées » a été reclassé au sein de la ligne « résultat des activités à être cédées ou abandonnées ».

Impacts sur le résultat net

Etat du résultat net consolidé - En milliers d'euros	Note	31/12/2018	Retraité 31/12/2017	Publié 31/12/2017
Chiffre d'affaires		**184 904**	**172 139**	**172 139**
Résultat opérationnel courant		**2 829**	**5 853**	**5 853**
Autres produits et charges opérationnels		0	-	-
Résultat opérationnel		**2 829**	**5 853**	**5 853**
Résultat avant impôt		**2 282**	**4 031**	**4 031**
Impôts sur les bénéfices		- 476	- 574	- 574
Résultat après impôt		**1 806**	**3 456**	**3 456**
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	31	- 575		- 979
Résultat des activités destinées à être cédées ou abandonnées	31	- 1 468	- 979	-
Résultat net total		**- 237**	**2 477**	**2 477**

Impacts sur le tableau de flux de trésorerie

En milliers d'euros	31/12/2018	Retraité 31/12/2017	Publié 31/12/2017
Résultat net total consolidé	-237	2 477	2 477
Résultat net consolidé des activités poursuivies	-237	2 477	2 477
Élimination du résultat des sociétés mises en équivalence	-	-	979
Élim. des impacts sans incidence de très. des act. dest. à être cédées ou aband.	2 043	979	-
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net	9 542	11 433	11 433
Flux net de trésorerie généré par l'activité	**6 794**	**8 142**	**8 142**
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements	**-12 195**	**-14 320**	**-14 320**
Variation de la trésorerie	**-10 692**	**-13 017**	**-13 017**

Note 32 - Engagements hors bilan

Engagements donnés

Engagements hors bilan (en milliers d'euros)	31/12/2018	Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	31/12/2017
Hypothèques sur emprunts en CHF converties au taux de clôture	-	-	-	171
Engagement sur locations simples	9 715	4 721	4 994	4 675

Les sociétés du Groupe ont conclu par ailleurs des contrats de locations simples portant sur les bâtiments et les constructions qu'elles exploitent à des conditions courantes.

L'endettement de SergeFerrari Group est assorti de covenants respectés sur l'ensemble des exercices présentés.

Dans le cadre des emprunts contractés par SergeFerrari Group, les titres détenus de Serge Ferrari SAS par Serge Ferrari Group ont fait l'objet d'un nantissement.

Serge Ferrari SAS est engagé vis-à-vis du Commissariat à l'Energie Atomique et aux énergies alternatives (C.E.A) a engagé dans le cadre de ses activités de recherches et développements une enveloppe budgétaire de 1.5 millions d'euros sur la période courant du 1er janvier 2018 au 30 juin 2019.
Cet engagement est susceptible d'être étalé sur une durée supérieure, à convenir entre les parties.

La société Serge Ferrari Group s'est portée caution solidaire de la société Giofex France à hauteur de 1 500 milliers d'euros.

Engagements reçus

Différentes clauses de garantie d'actifs et de passifs ont été prévues au contrat d'augmentation de capital de 51% de Giofex Group Srl à laquelle SergeFerrari Group a souscrite. (Garantie de recouvrabilité de créances, clause de reprise de stock pour invendus, clause de garantie de passif.)
Ces garanties sont limitées dans le temps et à un montant total de 1 million d'euros.
Des garanties de passif protégeant le Groupe ont été prévues au contrat d'acquisitions signés :

- Lors de l'acquisition des titres de la société Milton Ltd
- Lors de l'acquisition des actifs de la société FERRATEKS.
- Lors de l'acquisition des titres de la société Plastitex.

Note 33 - Honoraires des Commissaires aux comptes

En milliers d'euros, HT	Mazars				Eurex - Chabert			
	Montant		%		Montant		%	
	2018	2017(1)	2018	2017(1)	2018	2017(1)	2018	2017(1)
Total Honoraires	**214,8**	**125,5**	**100%**	**100%**	**79,3**	**76,5**	**100%**	**100%**
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	**126,8**	**110,5**	**59%**	**88%**	**75,3**	**72,5**	**95%**	**95%**
Société-mère (mission récurrente)	64,5	61,5			58,1	55,5		
Filiales intégrées globalement	62,3	49			17,2	17		
Services Autres que la Certification des Comptes requis par les textes légaux et réglementaires	**6**	**6**	**3%**	**5%**	**4**	**4**	**5%**	**5%**
Société-mère	3	3			3	3		
Filiales intégrées globalement	3	3			1	1		
Services Autres que la Certification des Comptes	**82**	**9**	**38%**	**7%**	-	-	**-**	**-**
Société-mère	82	9			-	-		
Filiales intégrées globalement	-	-			-	-		

(1) Les données ont été modifiées par rapport aux données publiées 2017 pour faciliter la comparabilité et intégrer l'impact du communiqué de la CNCC de janvier 2019.
Ces prestations couvrent les services requis par les textes légaux et réglementaires (rapport sur les conventions réglementées, revue du rapport de gestion, lettre de fin de mission, rapport sur les proforma inclus dans un prospectus, acompte sur dividendes, opérations relatives au capital…).

Serge Ferrari
lightweight + durable

ZONE INDUSTRIELLE DE LA TOUR DU PIN
38110 SAINT JEAN DE SOUDAIN - FRANCE
téléphone **+33(0) 4 74 97 41 33**